

ÉCLAIRCISSEMENT

APPEL D'OFFRES N° 72/2023/A

RÉALISATION DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT, DE GÉNIE CIVIL ET D'ÉQUIPEMENT DE LA STATION DE POMPAGE SP251 - ZONE INDUSTRIELLE AIN ATIQ.

Suite à l'éclaircissement demandé par l'un de vos concurrents, ci-dessous la réponse suivante :

N° QUESTION	QUESTION	RÉPONSE
1	Prière de bien vouloir nous confirmer si le dégrilleur automatique sera à poche ou bien à chaîne, sachant que celui de type poche n'existe pas en version inclinée.	En réponse à votre demande, Comme mentionné dans le CCTP (Voir page N°17/41), le dégrilleur automatique à privilégier pour les deux stations de pompage est de type incliné avec un système d'évacuation des refus à poche pour sa sécurité de fonctionnement. Néanmoins, si l'entreprise propose une gamme de dégrilleur avec un système d'évacuation et d'entraînement différent que celui demandé dans l'AO 69/2023/A, celle-ci sera acceptée à condition qu'elle présente des caractéristiques de sécurité au moins égales à celles dont bénéficient le système d'entraînement à poche.

Brahim ALLAM  
Adjoint au Directeur en Charge  
des Achats et Logistiques

NOMBRE DE PAGES : 01 (y compris la 1<sup>ère</sup> page) si vous ne recevez pas le nombre de pages indiqué, merci de contacter l'expéditeur.

REDAL SA.

DIRECTION DES ACHATS

6, RUE AL HOCEIMA, B.P. 161, 10 000 RABAT

TÉL. : 05 37 23 85 30 – FAX : 05 37 73 46 73

Opéré par  VEOLIA